

Typologie des différentes formes de pédophilies (profils cliniques en Sexocorporel)

Savoir distinguer:

- Attractivité sexuelle limitée à l'enfant, sans passage à l'acte, avec usage de supports qui ne sont pas sanctionnés comme tels par la loi, en général masturbation associée.
- Attractivité sexuelle limitée à l'enfant, sans passage à l'acte sur des enfants, avec usage de supports spécialisés soit par Internet ou par revues, pouvant être interpellé par les lois actuelles dans plusieurs pays dont la Suisse : en général masturbation associée.
- Attractivité sexuelle limitée à l'enfant, sans passage à l'acte sur des enfants, avec risque de passage à l'acte sur investissement émotionnel amoureux. Hypogénitalité évidente dans l'absence ou la rareté des jeux avec ses propres organes génitaux.
- Attractivité sexuelle limitée à l'enfant, sans passage à l'acte avec des enfants, mais compulsivité à Internet et/ou à des revues spécialisées. Ces personnes ont habituellement un régulateur de leurs fantasmes, par la masturbation. Elles peuvent avoir un code d'éthique important, ou aussi la peur d'être appréhendées les faits restés à ce pattern-là.
- Attractivité sexuelle limitée à l'enfant, avec passages à l'acte compulsifs sur des enfants. Variations dans les catégories d'âge, homo ou hétérosexuel, dans un cadre familial (inceste) ou plus social (hors du cadre de la famille).
- Passage à l'acte sur des enfants, à caractère opportuniste, situationnel et/ou par ignorance: gestes abusifs occasionnels ou à répétition. L'individu ne correspond pas au profil du pédophile, car capable d'érotiser aussi des femmes et/ou des hommes adultes.
- Pédophiles (attractivité sexuelle limitée à l'enfant) ou non pédophiles (attractivité sexuelle non limitée à l'enfant) ayant des passages à l'acte sur des enfants dans le cadre d'une psychopathie (personnalité antisociale): peu de conscience de l'altérité, déni des responsabilités personnelles et du tort possible causé aux enfants, avec très souvent dans l'histoire personnelle d'autres actes criminogènes.

Tant le traitement judiciaire que la réponse sexothérapeutique, s'il y en a une, devront être différenciées et tenir compte de ces différents types.